

Présentation du service sanitaire

Promotion 2017-2020

N. Alglave, I. Axès, I. Guillerme

Plan

- Contexte et aspects réglementaires
- Objectifs du service sanitaire
- Mise en œuvre, modalités
- Bilan et perspectives

Stratégie nationale de santé 2018-2022

DOSSIER DE
PRESSE

18/09/2018

« Intégrer la prévention à tous les cursus et favoriser l'interdisciplinarité : le service sanitaire dès la rentrée 2018 »



Interprofessionnalité et interdisciplinarité

Instauration d'un service sanitaire pour 6 filières en santé :

- Etudiants en maïeutique
- Etudiants masseurs-kinésithérapeutes
- Etudiants de médecine
- Etudiants en odontologie
- Etudiants en pharmacie
- Etudiants infirmiers

Les deux grands axes du service sanitaire

- 1- Prévention et la promotion des comportements favorables à la santé
- 2- Lutte contre les inégalités sociales et territoriales

L'arrêté du 12 juin 2018

- Favoriser **l'interprofessionnalité et l'interdisciplinarité**
- Participer à la lutte contre les inégalités sociales et territoriales
- Intégrer la prévention dans les pratiques des professionnels de santé

La réglementation

Le décret n°2018-472 du 12 juin 2018 relatif au service sanitaire des étudiants en santé

Extrait de l'article. D. 4071-2 :

« ...Le service sanitaire vise à **former ces étudiants aux enjeux de la prévention primaire** par la participation à la réalisation **d'actions concrètes de prévention...** auprès de publics identifiés comme prioritaires... »

Le service
sanitaire est en
lien direct avec
le référentiel de
formation
infirmier

- Compétence 5 du référentiel de formation infirmier
*« Initier et mettre en œuvre des soins éducatifs et
préventifs »*
- UE 4.6 S3 et S4
- UE 1.2 S2 et S3
- UE 5.4 S4

Les thématiques de prévention

Domaines d'actions prioritaires (art. D 4071-3) :

- La nutrition
- L'activité physique
- Les addictions
- L'éducation à la sexualité

Et domaines d'actions ciblés selon les problématiques des territoires :

- La vaccination
- L'hygiène et en particulier l'**hygiène bucco-dentaire**
- Les troubles du sommeil

Les modalités préconisées

- L'article 4 de l'arrêté du 12 juin 2018 et l'article D. 4071-2 du code de la santé publique stipulent :

«...une durée totale de **6 semaines de stage à temps plein**, sans nécessité de continuité entre celles-ci, dont la moitié est consacrée à la réalisation de l'action concrète. »

Pas d'augmentation de la durée de formation et intégration dans les programmes de formation des étudiants en santé

Mise en œuvre du service sanitaire à l'I.F.S.I. du CHU de Nantes

- Partenariat avec les étudiants de la faculté d'Odontologie du CHU de Nantes
- Expérimentation en 2018/2019 : 8 étudiants infirmiers et 8 étudiants d'odontologie
- Thématique : hygiène bucco-dentaire
- Public cible : les élèves de classe de grande section de maternelle



Déroulement de l'expérimentation en 2018/2019

- Apport théorique : aux semestres 3 et 4 de l'UE 4.6 en lien avec le référentiel de formation infirmier
- Stage concerné : S4B (du 13 mai au 16 juin 2019)
- Accompagnement par les professionnels des stages et les formateurs



Modalités pour candidater à l'expérimentation du service sanitaire

- L'étudiant intéressé pour participer à cette expérimentation doit :
 - Rédiger une lettre de motivation
 - Envoi par mail à Me SAILLET, coordinatrice d'année
 - Avant le 13 décembre 2018

Etapas pour la réalisation de l'action de prévention en interdisciplinarité

- **Semaine 1** : Travail collaboratif – alternance intégrative / Diagnostic éducatif
- **Semaine 2** : Travail collaboratif – alternance intégrative / Construction de l'action éducative avec les référents pédagogiques
- **Semaine 3** : Travail collaboratif – alternance intégrative / Réalisation de l'action éducative (mini actions)
- Le binôme étudiant réalise une action éducative collective auprès d'un groupe d'enfants en présence d'un professionnel de l'établissement
- **Semaine 4** : Travail collaboratif – alternance intégrative / Réalisation de l'évaluation
- Les étudiants en soins infirmiers et en odontologie réalisent à l'issue de la mise en œuvre de l'action d'éducation une évaluation de leurs actions auprès du public cible
- **Semaine 5** : Temps dédié pour que les étudiants puissent préparer leur dossier d'évaluation

Bilan et perspectives

Évaluer le projet éducatif dans sa globalité

- À l'issue de cette première expérience, une réunion sera proposée aux différents acteurs (professionnels des établissements d'accueil, étudiants impliqués dans l'expérimentation et responsables des deux formations)
- **Les objectifs de cette rencontre seront de :**
- Réaliser un bilan global en identifiant ce qui a fonctionné dans la démarche triplement croisée entre IFSI - Faculté d'Odontologie - Public cible, et d'identifier les axes d'amélioration
- Envisager l'évolution de ce projet (lieux de stage, thématiques, nombre de stagiaires accueillis sur l'année 2020...)

Validation du service sanitaire

- Attestation délivrée suite à la réalisation de l'action de prévention
- Évaluation IFSI : ECTS en lien avec les UE

Des
questions ?

